

PASS-LOCATAIRE®

Les aides du COVECOL pour vous faciliter la location

L'offre du COVECOL



- Avance LOCA-PASS®**
Financez votre dépôt de garantie
- Garantie LOCA-PASS®**
Bénéficiez d'une garantie dans le parc locatif social
- Participation aux Frais d'Agence**
Déduisez jusqu'à 150 € des honoraires

Pour gagner en rapidité,
saisissez votre dossier en ligne
www.covecol.com

- 1 - Cochez la ou les aides dont vous souhaitez bénéficier.
- 2 - Complétez et envoyez votre dossier accompagné des pièces demandées au verso à :

COVECOL
PASS-LOCATAIRE
125 Bd des Belges
85036 LA ROCHE-SUR-YON Cedex



Si un autre locataire figure sur le bail, vous devez renseigner les zones le concernant

LOCATAIRE

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom _____

COLOCATAIRE

NOM _____

Nom de jeune fille _____

Prénom _____

PARTIE RESERVEE AU COVECOL

Remis le : _____



Date de réception : _____

Dossier DG/GL. N° : _____

Dossier FA. N° : _____

Montant : _____ Ent. : _____

IDENTITE

	 LOCATAIRE	 COLOCATAIRE
Date de naissance	_____	_____
Lieu de naissance / Dpt	_____	_____
Nbre d'enfants / pers. à charge	_____	_____
Êtes-vous actuellement	<input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Logé gratuitement	<input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Logé gratuitement



SITUATION FAMILIALE

<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Pacsé(e)	<input type="checkbox"/> Vie maritale	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Séparé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)
--------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------

COORDONNEES ACTUELLES

	 LOCATAIRE	 COLOCATAIRE
Adresse actuelle	_____	_____
CP/Commune	_____	_____
Tél personnel	_____	_____
Tél portable	_____	_____
E-mail	_____	_____
Adresse des parents	_____	_____
CP/Commune	_____	_____
Tél. parents	_____	_____


SITUATION PROFESSIONNELLE

	 LOCATAIRE	 COLOCATAIRE
Salarié du secteur privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
↳ <input type="checkbox"/> + de 5 ans <input type="checkbox"/> - de 5 ans		
Salarié de la fonction publique.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Profession indépendante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salarié du secteur agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bénéficiaire de minima sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etudiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
↳ <input type="checkbox"/> boursier d'Etat <input type="checkbox"/> non boursier d'Etat		
Autre (salarié du régime agricole, contrat aidé, chèque emploi-services.....)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COORDONNEES EMPLOYEURS

	 LOCATAIRE	 COLOCATAIRE
Nom	_____	_____
Adresse	_____	_____
CP/Commune	_____	_____
Date d'embauche	_____	_____
Type de contrat	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> Autre

REVENUS

	 LOCATAIRE	 COLOCATAIRE
Revenus mensuels nets	_____ €	_____ €
Autres revenus (CAF, APL.....)	_____ €	_____ €
TOTAL REVENUS	_____ €	_____ €

Financement du dépôt de garantie

Montant du dépôt de garantie mentionné dans le bail : _____ €

Durée souhaitée de remboursement (à choisir) : mois (*maximum 36 mois*)



Le remboursement minimum est de 15 € / mois

Le dépôt de garantie sera automatiquement versé au propriétaire (bailleur).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je(nous) soussigné(s)
m'engage(nous engageons) à ne pas déposer d'autres demandes d'aides LOCA-PASS auprès d'un autre CIL/CCI pour le même logement et reconnais(ssons) avoir eu connaissance des dispositions applicables en cas de cumul d'aides rappelées ci-dessous.

DISPOSITIONS RELATIVES AU CUMUL D'AIDES

- l'avance LOCA-PASS n'est pas cumulable avec l'aide à l'accès dans les lieux délivrée par le FSL.
- Le(s) demandeur(s) ayant déjà obtenu une avance LOCA-PASS pour un précédent logement peut(vent) présenter une nouvelle demande d'aide pour une nouvelle résidence principale dès lors qu'il(s) a(ont) remboursé les sommes restant dues sur le précédent logement.

Je(nous) certifie(ons) sur l'honneur ne pas avoir déposé de dossier de surendettement de la Banque de France en vue de l'élaboration d'un plan de redressement ou ne pas bénéficier d'un tel plan au moment de la demande d'aides LOCA-PASS.

J'ai(nous avons) bien noté qu'en cas d'accord du COVECOL pour financer le dépôt de garantie sollicité sous forme de prêt sans intérêt, les fonds seront versés directement au propriétaire dès lors que **le bail aura été signé entre les parties et après acceptation définitive de l'offre de prêt** émise par le COVECOL.

Je m'engage(nous nous engageons) à informer le COVECOL dans un délai de 8 jours de tout congé donné au bailleur et à communiquer au COVECOL ma(notre) nouvelle adresse.

Je(nous) certifie(ons) l'exactitude des renseignements fournis et reconnais(ssons) avoir été informé(s) qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de la présente aide LOCA-PASS devraient être immédiatement remboursées au nom du COVECOL sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable.

Fait à..... le

signature du locataire

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

signature du colocataire

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

MISE EN JEU DE LA GARANTIE LOCA-PASS (à remplir uniquement si vous avez coché la Garantie LOCA-PASS)

Le(s) soussigné(s) a(ont) bien noté qu'en cas de mise en jeu de la garantie de paiement de loyer et charges, les fonds seront versés au bailleur, à charge pour lui(eux) de les rembourser intégralement au COVECOL sur une durée maximale de 3 ans.

Fait à..... le

signature du locataire

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

signature du colocataire

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

PARTIE A REMPLIR PAR LE BAILLEUR (avant de nous adresser le dossier)

NOM LOCATAIRE / COLOCATAIRE : /

IDENTITE BAILLEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax : E-mail :

Représenté par (Qualité du mandataire) :

CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

Nature du parc : social privé conventionné libre

Type de logement : Surface habitable : m² Meublé : oui non Parking : oui non

Adresse du logement :

Adresse suite (résidence / Bât. / Appt.) :

Code postal : Ville :

Montant du loyer €
Montant des charges €
Montant dépôt de garantie €

Chauffage compris : oui non

Périodicité de quittance :

Paiement du Loyer : échu à échoir

Modalités de révision :

Date de signature du bail : Date réelle d'entrée dans les lieux :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) le bailleur ou son représentant, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus, et m'engage, en cas d'accord du COVECOL pour l'octroi du ou des aides demandées par le locataire à louer le logement à ce dernier aux conditions indiquées dans la présente page.

Je reconnais avoir été informé(e) par le locataire que celui-ci sollicitait une aide auprès du COVECOL pour :

- le financement du dépôt de garantie
- obtenir une garantie de paiement de loyers et charges (uniquement parc social)

J'ai bien noté qu'en cas d'accord du COVECOL pour financer le dépôt de garantie, sous forme d'avance sans intérêt, les fonds me seront directement versé :

- après acceptation définitive par le locataire de l'offre de prêt qui lui sera directement adressée par le COVECOL.
- sur présentation d'une copie de la totalité du bail, et le cas échéant de son annexe relative à ladite avance, signée(s) par les parties.

J'ai bien noté que pour la garantie de loyers et de charges, l'acceptation du COVECOL sera matérialisée dans une annexe au bail et que la mise en jeu est subordonnée à la défaillance du locataire après délivrance d'une lettre de rappel faisant suite à une première mise en demeure restée infructueuse à l'expiration d'un délai de 15 jours. Le décompte présenté au COVECOL fera apparaître le montant de l'APL (ou AL) directement versé au bailleur et qui viendra en déduction.

D'autre part, je m'engage à informer par écrit le COVECOL dès lors que le locataire donnera son préavis de départ.

Fait à le

Cachet et signature

Précédés de la mention "Lu et approuvé"

⚠ Dans le cas où le dossier est constitué par 2 personnes, les pièces sont à fournir pour chacune d'entre elles.

➤ Pour l'étude de votre dossier merci de nous fournir les pièces suivantes :

- ↳ Copie de la carte d'identité - recto/verso - en cours de validité (valide 10 ans)
- ↳ Copie du contrat de travail ou attestation d'emploi
- ↳ Justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire, notifications assedic, justificatifs CAF...)
- ↳ Copie de la notification de droits CAF
- ↳ RIB locataire (1 seul RIB, hors livret A)
- ↳ Copie du dernier et avant-dernier avis d'imposition **COMPLET**
- ↳ RIB bailleur
- ↳ Etudiant : carte étudiant + notification de bourse (le cas échéant)
- ↳ Retraité : attestation de l'employeur indiquant la date de départ en retraite
- ↳ Copie de l'intégralité du bail **non signé**

➤ Pour le règlement des frais d'agence ou de notaire, le cas échéant, merci de nous fournir la pièce suivante :

- ↳ Facture globale des frais mentionnant la déduction de 150 € et libellée au COVECOL

N.B. - Merci de répondre de façon précise à toutes les questions posées. Toute demande incomplète vous sera retournée. Le COVECOL se réserve le droit de vérifier l'exactitude des renseignements fournis.

Le demandeur qui se voit refuser l'aide peut faire appel auprès du Conseil d'Administration du COVECOL et en cas de nouveau refus, auprès du Conseil d'Administration de l'UESL.

PARTIE RESERVEE AU COVECOL

COMPLET

Liste des pièces manquantes au dossier

INCOMPLET

- | | | |
|------------------------------|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> CNI | <input type="checkbox"/> RIB BAILLEUR | <input type="checkbox"/> AUTRES |
| <input type="checkbox"/> CT | <input type="checkbox"/> RIB LOCATAIRE | |
| <input type="checkbox"/> RES | | |

AVANCE LOCA-PASS



Vous êtes

Quelle que soit votre situation, (salarié en CDI, CDD, intérimaire, profession indépendante, fonctionnaire, étudiant, demandeur d'emploi, retraité, bénéficiaire de minima sociaux ...), vous pouvez souscrire à l'avance LOCA-PASS.

Votre location

Appartient au parc social, privé ou conventionné.

La solution du COVECOL

Le COVECOL avance le montant de votre caution, sans frais et sans intérêt.

Cette avance est remboursable sur une durée de 1, 2 ou 3 ans, avec un différé de trois mois au début de votre prêt.

Modalités

Après étude de votre dossier, une offre de prêt LOCA-PASS vous sera adressée en double exemplaire pour signature. A réception de votre offre de prêt et de votre bail signé par toutes les parties, le versement des fonds sera effectué par virement directement sur le compte de votre propriétaire.



*Votre dossier doit nous parvenir 2 mois **maximum** après la date d'entrée dans les lieux.*

GRATUIT

GARANTIE LOCA-PASS



Vous êtes

Salarié du secteur privé ou jeune de moins de 30 ans en recherche ou en situation d'emploi ou étudiant boursier d'état.

Votre location

Est dans le **parc SOCIAL** (organismes HLM, ...).

La solution du COVECOL

Le COVECOL peut se porter garant auprès de votre bailleur en cas d'impayés de loyers et charges sur une durée de 3 ans, à compter de l'entrée dans les lieux pour un montant équivalent à 18 mois de loyers et charges, consécutifs ou non.

Après relance infructueuse, la mise en jeu de la garantie entraîne le versement des fonds concernés au bailleur. Les fonds avancés par le COVECOL sont remboursables par le locataire au COVECOL sur une durée maximale de 3 ans sans intérêt.

Modalités

Après étude de votre dossier, une convention de garantie de loyers et charges vous sera adressée en triple exemplaire pour signature. A réception de l'exemplaire prêteur signé, la garantie du COVECOL sera effective.

**Cumulable avec
l'avance LOCA-PASS**

PARTICIPATION AUX FRAIS D'AGENCE



Vous êtes

Salarié(e) d'une entreprise adhérente au COVECOL et vous effectuez également une demande d'avance LOCA-PASS.

Votre location

Est obtenue via une agence immobilière ou un notaire (hors vendeurs de listes), pour une location minimale de 3 ans.

La solution du COVECOL

Nous pouvons régler jusqu'à 150 € de vos frais ou honoraires d'agence ou de notaire (commission d'agence, rédaction de bail, ...) . Elle est remboursable au prorata de la période à couvrir si le bail est interrompu avant 3 ans.

Modalités

Après étude de votre dossier complet, le COVECOL vous adressera une convention de participation aux frais d'agence, en double exemplaire. Au retour de cette convention signée par vos soins et sur présentation d'une facture globale des frais mentionnant la participation du COVECOL à hauteur de 150 €, le COVECOL versera directement les fonds à l'agence ou au notaire.



Adressez-vous au COVECOL avant de régler l'agence ou l'étude notariale. Nous ne pourrons vous rembourser des frais déjà réglés.

**Cumulable avec
l'avance LOCA-PASS**

GARANTIE UNIVERSELLE DES RISQUES LOCATIFS (GRL)



Vous êtes

Quelle que soit votre situation, (salarié en CDI, CDD, intérimaire, profession indépendante, fonctionnaire, étudiant, demandeur d'emploi, retraité, bénéficiaire de minima sociaux ...), vous pouvez bénéficier de la GRL.

Votre location

Est dans le **parc PRIVE OU CONVENTIONNE** (particulier, agence immobilière, notaire).

La solution du COVECOL

Votre propriétaire peut bénéficier d'une garantie non limitée en durée en cas de loyers impayés. Avec la GRL, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement social du COVECOL en cas de difficultés financières qui vous permettra d'obtenir des modalités de recouvrement adaptées.

Modalités

Votre propriétaire doit se rapprocher d'un assureur labellisé GRL (liste des assureurs disponible sur www.grl.fr) afin de souscrire une assurance "Garantie des Risques Locatifs".

**Cumulable avec
l'avance LOCA-PASS**